

Mention d'information

GESTION DU RISQUE SANTE

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « **Gestion du Risque Santé** » dont la finalité est la réalisation par la MSA, des actions de gestion du risque permettant la maîtrise des dépenses de santé, le respect de la réglementation et les bonnes pratiques professionnelles.

Ce traitement a pour objectifs de :

- Prévenir des risques d'aggravation d'une pathologie existante, de mésusage d'un acte ou d'un produit de santé et d'améliorer la connaissance des malades concernant leur pathologie et leur prise en charge,
- Limiter les dépenses aux soins utiles et nécessaires,
- Contribuer en outre à la prévention et à la lutte contre les abus et les fraudes,
- Accompagner et/ou récupérer des prestations indument versées,
- Produire des analyses statistiques à partir de données pseudonymisées ou agrégées, pouvant déboucher sur de nouvelles méthodes d'actions proposées aux caisses (action CCMSA).
- et assurer le pilotage, la conception du plan d'action et des méthodes, le suivi de la réalisation des actions, la réalisation du bilan annuel de gestion du risque et la restitution de ce bilan aux tutelles (action CCMSA).

Le traitement est mis en œuvre dans le cadre d'une obligation légale.

Les informations traitées sont les suivantes :

- Données d'identification
- NIR
- Informations d'ordre économique et financier
- Données de santé

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de 5 années après clôture du dossier et en cas de contentieux, jusqu'à l'intervention de la décision définitive.

L'accès à l'ensemble des informations est réservé aux agents en charge de la Gestion du Risque Santé, ainsi que les agents en charge de la prévention et du contrôle médical des caisses de Mutualité Sociale Agricole, individuellement habilités par le Directeur de leur organisme. La Direction Déléguée aux Politiques Sociales et la Direction des Statistiques et des Fonds de la CCMSA auront quant à elles accès aux seules données préalablement pseudonymisées.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent. Le traitement effectué étant basé sur une obligation légale, le droit d'opposition ne s'applique pas.

Les droits d'accès et de rectification s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole dont vous dépendez ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\)](#) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07